



La Société artistique de la Haute-Saint-Charles

sahsc.quebec@gmail.com

www.sahsc.com

Sentier des Arts 2022

25 juin 2022

Parc Jean-Roger-Durand

INFORMATIONS

INSCRIPTION : du 4 au 20 mai 2022 (date limite pour soumettre un dossier : **vendredi 20 mai 2022**)

SÉLECTION DES DOSSIERS : du 23 au 27 mai

- Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés.
- Les candidats seront avisés de l'acceptation ou du refus

Critères de sélection des œuvres et produits par le comité

- Qualité des œuvres et produits
- Œuvres et produits originaux ou traditionnels, à la condition d'être fait à la main par l'artisan ou l'artiste
- Œuvres et produits découlant d'une transformation de la matière
- Œuvres et produits qui offrent une originalité créative distinctive
- Œuvres et produits montrant une bonne maîtrise de l'exécution technique et une constance dans la qualité

Pour assurer une diversité d'année en année, le comité se réserve le droit de varier le choix des exposants, des disciplines représentées et l'attribution des emplacements (aucun droit acquis).

PRODUITS ADMISSIBLES :

- Œuvres et produits utilitaires et/ou décoratifs et/ou d'expression artistique
- Œuvres et produits artistiques sur toile ou sur différents supports
- Produits dérivés de productions originales faits à la main par l'artiste ou l'artisan

NON ADMISSIBLES : Ensembles à monter et produits réalisés à partir de "kits" prêts à monter, moulages commerciaux / collage d'éléments déjà façonnés / simple enfilage de verroterie / produits de revente.

Certains produits alimentaires confectionnés selon les normes de la MAPAQ pourraient être acceptés, mais la nature de l'événement demeure majoritairement axée sur les métiers d'arts.

Conditions, responsabilités et règlements de participation

L'exposant voit au montage et au démontage de son abri.

L'exposant doit se présenter dès 8h et doit assurer une présence sur place durant toute la durée de l'activité.

Deux (2) exposants peuvent se partager un même emplacement (et une personne pour de l'aide au besoin).

Les ventes à rabais et tirages ne sont pas autorisés.

Par mesure de sécurité, aucun objet ne sera toléré dans les allées. Chaque exposant doit limiter son installation et ses activités à l'espace qui lui est attribué, soit 10pi x 10pi (incluant la table et autres mobiliers de présentation). Aucun ajout de table ou autre meuble n'est permis en dehors des limites.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser des items qui n'étaient pas précisés dans le formulaire d'inscription.

Interdiction d'utiliser des systèmes d'accrochage pouvant endommager le matériel prêté.

Les prix doivent être indiqués sur tous les articles.

MATÉRIEL FOURNI PAR LA SAHSC : Un abri, une table et 2 chaises.

MATÉRIEL FOURNI PAR L'EXPOSANT : Produits, oeuvres, mobilier d'exposition, matériel d'accrochage et si nécessaire, extensions et matériel d'éclairage.

L'activité aura lieu en fonction des normes sanitaires en vigueur.



La Société artistique de la Haute-Saint-Charles

sahsc.quebec@gmail.com

www.sahsc.com

Sentier des Arts 2022

25 juin 2022

Parc Jean-Roger-Durand

Dossier d'inscription

Nom/prénom	
Adresse complète	
Téléphone	Cellulaire
Courriel	
Page FaceBook	Site web

Discipline principale Maximum de deux (2) disciplines par artisan/artiste.

Arts visuels (produits originaux) : préciser	
Arts visuels (produits dérivés) : préciser	
Céramique / poterie : préciser	
Ébénisterie : préciser	
Joaillerie : préciser	
Sculpture : préciser	
Textile : préciser (tricot, sacs, vêtements, tabliers, nappes, napperons, poupées, autres)	
Autre : préciser	

Informations complémentaires que vous souhaiteriez présenter au comité de sélection.

Matériaux utilisés : préciser
Techniques, outils, équipements utilisés: préciser
Expérience, formation : préciser

Veillez présenter de 5 à 6 (maximum) photographies de créations que vous désirez proposer ou qui décrivent bien les produits présentés.

Coût de l'inscription : communiquer avec giseletremblay11@sympatico.ca

(vous devez être ou devenir membre de la SAHSC)

Paiements : par la poste ou par interac	
<u>Par la poste</u> : Chèque à l'attention de « SAHSC » à l'adresse suivante : Société artistique de La Haute-Saint-Charles (Sentier des Arts) 305 rue, Racine, Loretteville G2B 1 E7	<u>Par interac</u> : sahsc.inscription@gmail.com Question de sécurité : exposition Réponse : sentier
Faites parvenir votre inscription et les photos demandées au courriel suivant : giseletremblay11@sympatico.ca	

Informations : giseletremblay11@sympatico.ca